

Le blanchiment des dents

Différents facteurs influent sur la coloration des dents : couleur d'origine, mode de vie (consommation de café ou de thé, tabac...), prise de certains médicaments, vieillissement. Le blanchiment apporte une réponse pour les dents qui sont jaunies.

Le traitement de blanchiment est indolore et immédiatement efficace.

Le blanchiment est sans danger pour la structure de la dent.

Lorsque le détartrage n'est pas suffisant pour obtenir un sourire éclatant, ce procédé de dentisterie esthétique pratiqué au cabinet dentaire permet d'éclaircir la coloration de l'émail et de la dentine grâce à l'utilisation d'un gel blanchissant.

L'examen préalable

Aucun traitement blanchissant ne doit être effectué sans un bilan bucco-dentaire permettant de vérifier :

- l'absence de contre-indications (émail usé ou fragile)
- l'état et la sensibilité de la gencive
- la présence d'éventuelles caries ou obturations à traiter

Après cet examen nous vous confirmerons si cette méthode vous est bien adaptée.

Un détartrage soigneux sera effectué avant le soin de blanchiment.

Une méthode en quatre étapes

- 1) Choix de la teinte cible, effectué avec votre praticien
- 2) Prise d'empreintes pour réaliser les gouttières sur-mesure
- 3) Essayage des gouttières, explication du traitement
- 4) Application du gel dans la gouttière, à porter 4 heures consécutives, pendant 6 semaines

Le résultat est immédiat.

Il reste visible pendant 4 à 5 ans. La longévité du résultat sera fonction de votre mode de vie (diminution des boissons foncées, de la nicotine...).

Un brossage des dents biquotidien et un nettoyage professionnel annuel entretiendront la blancheur obtenue.

Le blanchiment n'a pas d'action sur les matériaux de synthèse (résine, porcelaine) qui auraient été utilisés pour vos dents. Chaque personne réagit à sa manière et le résultat peut être différent d'un patient à un autre.